

Rapport d'activité 2019



Sommaire

[Message de la Présidente](#) 4

[Message de la Directrice Générale](#) 8

[Rapport du Comité Scientifique](#) 14

[Lisez nous sur le Web](#) 18

[Résultats Financiers](#) 22

[Contact](#) 30

Message

de la Présidente





La Fondation Phénix continue à voguer avec ses différents centres dans le champ du traitement des addictions !

L'évolution des traitements, les réalités des ressources humaines, le contexte général et les besoins de nos usagers nous obligent à nous adapter en permanence !

Concernant l'évolution de nos approches thérapeutiques, nous avons lancé un nouveau concept de soins auprès des jeunes dans une vision de santé globale, au Centre Phénix Mail, sous la houlette du Docteur Pierre Polomeni.

Avec une certaine ambition, nous avons entamé le thème de la médecine du travail (addictions en milieu professionnel). A la demande de plusieurs entreprises, nous avons présenté une approche de la santé sur les lieux d'activités, soit bancaires ou entreprises publiques. Ces exposés élaborés par le Docteur Polomeni ont débouché sur plusieurs conventions de collaboration avec les managers et leurs collaborateurs dans un esprit de partenariat. Notre nouvelle offre va certainement se développer dans l'avenir, au vu de l'importance de la qualité de vie souhaitée dans le monde du travail.

Concernant l'addiction à l'alcool, la Doctoresse Eva Sekera, responsable du Centre Phénix Envol, a présenté l'histoire de la politique de la lutte contre l'alcoolisme, basée au départ sur le sevrage et l'abstinence et son évolution

vers une consommation contrôlée avec une approche systémique du patient (travail avec la famille, groupe de paroles, expressions artistiques).

Pour mettre en exergue les nouvelles prises en charge, il a fallu développer un nouveau concept de communication et effectuer un rafraîchissement du site internet.

Notre appel aux communes concernant le Fonds social a rencontré un vif succès et permet ainsi de répondre ponctuellement aux besoins urgents en matériel de certains de nos patients. Nous remercions vivement les communes de leur soutien.

Un projet de chartre de fonctionnement a été accepté à l'unanimité par le Conseil de Fondation.

Ce dernier a accueilli avec beaucoup de plaisir un nouveau membre en son sein, en la personne de Monsieur Gildas Touzeau, pharmacien, jeune retraité.

Un audit du Service d'audit interne de l'Etat de Genève a commencé son mandat dès l'automne et nous permettra certainement de nous questionner d'une manière plus systématique sur notre fonctionnement.

Le conseil a supervisé le travail, étape par étape, du bureau d'architecte, suivant l'autorisation de construire d'un nouveau bâtiment plus conforme à l'accueil de nos patients à Chêne-Bougeries.

Au nom du Conseil de Fondation, nous tenons à remercier vivement ceux qui collaborent jour après jour, quelle que soit leur fonction, pour la qualité de prise en charge des patients ainsi que leur directrice, la Doctresse Marina Croquette Krokar, qui pilote l'ensemble des centres ! Ma gratitude va aussi aux membres du conseil qui partagent avec assiduité les objectifs et les aspects managériaux de la Fondation Phénix.

*Marie-Françoise de Tassigny,
Présidente du Conseil de Fondation*





Message

de la Directrice générale





Comme les années précédentes, 2019 a été très dense, tant sur le plan thérapeutique que sur le plan administratif.

En 2019, la Fondation Phénix a pris en soins 1'277 patients, dont 1'103 adultes et 174 adolescents. La répartition en genre est de 29 % de femmes et de 71 % d'hommes. La moyenne d'âge est de 41 ans pour les femmes et de 38 ans pour les hommes. Le patient le plus jeune, suivi au Centre Phénix Mail, avait 11 ans et le plus âgé, suivi au Centre Phénix Envol, 76 ans.

Pour la prise en soins de ces patients, la Fondation peut compter sur ses équipes pluridisciplinaires, représentant environ 60 collaborateurs (43 plein temps) en comptant le personnel administratif.

La qualité des soins reste le premier objectif de la Fondation Phénix. Les thérapeutes mettent tout en œuvre pour offrir une prise en charge holistique à leurs patients présentant des profils très hétérogènes lesquels définissent les stratégies thérapeutiques à adapter. Tous les traitements sont personnalisés et actualisés selon l'évolution des connaissances scientifiques

dans ce domaine.

Dans le cadre du Système Qualité Phénix, une enquête de satisfaction, anonyme, a été menée auprès du personnel de la Fondation portant sur quatre domaines (rémunération et assurances sociales, image et visibilité, offre des soins et différents autres sujets). De cette enquête ont découlé de nombreuses propositions d'amélioration, traitées au Conseil de direction et au Conseil de fondation. Les résultats montrent notamment que 85 % des collaborateurs se disent satisfaits de la politique salariale, 95 % sont satisfaits de l'image de la fondation à l'extérieur, 94 % sont satisfaits de l'offre des soins que propose la fondation.

En 2018, une importante réflexion a été menée autour de la reconstruction du Centre Phénix Chêne, « maison-mère » de la Fondation Phénix, dans l'objectif de l'adapter à l'évolution des besoins, dans des locaux garantissant une qualité des conditions d'accueil et de soins et satisfaisant aux normes sanitaires,

de sécurité et d'accessibilité. Les travaux liés à ce projet, entièrement financé par des dons privés, se sont poursuivis en 2019 et devraient aboutir au courant 2021.

Toujours avec la volonté d'améliorer sa politique en matière de communication, la Fondation a réfléchi à diverses stratégies visant à redéfinir son image. L'accent a été mis sur la refonte du site internet, notamment sur le plan graphique avec l'appui du savoir-faire d'un dessinateur illustrateur genevois, M. Jean-Philippe Kalonji.

Depuis plusieurs années, la Fondation intervient dans différentes entreprises pour une sensibilisation tant la direc-

tion que les collaborateurs/trices de la problématique des addictions en milieu professionnel. La Fondation a d'ailleurs signé des conventions de partenariat avec deux grandes entreprises de la place de Genève.

En décembre 2019, le Conseil de Fondation a eu le plaisir d'accueillir un nouveau membre, M. Gildas Touzeau. Docteur en Pharmacie, il a co-dirigé la Pharmacie du Landeron de 1982 à 2015. Entre 1994 et 2006, il a également assumé successivement la responsabilité des Départements Enregistrement et Marketing d'une entreprise de représentation et distribution de médicaments, Interdelta SA à Givisiez-Fribourg.



Entre 1986 et 2010, il a également été chargé d'un poste d'enseignement à l'Université de Neuchâtel et de Président local pour les Examens Fédéraux de Pharmacie dans cette même université. Il collabore encore avec l'Ecole Romande de Pharmacie en assurant une formation ponctuelle des étudiants en pharmacie dans le domaine de l'histoire de la Pharmacie.

Le CS a décidé de s'élargir et a eu le plaisir d'accueillir, depuis le 7 octobre, un nouveau membre, le Prof. Pierre Baumann, Professeur associé, Dr rer. nat, chimiste diplômé, pharmacologue clinique SPC, spécialiste en analyses de laboratoire FAMH (chimie clinique).

Dès 2001, le Prof. Baumann est fondateur et président de la Société Suisse de Pharmacovigilance pour la psychiatrie. La même année, il devient expert en matière de recherche sur les dépendances auprès de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Il est l'auteur d'un grand nombre de travaux publiés dans des revues scientifiques internationales et d'articles de très haut niveau en psychiatrie/psychologie. A ce titre, il figure dans la liste des Scientist Rankings in Pharmacology and Toxicology (ISI Essential Science Indicators TM) parmi les auteurs scientifiques les plus cités en pharmacologie et toxicologie. En outre, il est membre de l'Advisory Board de périodiques scientifiques et médicaux internationaux et a à son actif une activité d'enseignement de longue date, notamment auprès de la Faculté de Médecine

de l'Université de Lausanne, l'Hôpital psychiatrique cantonal de Perreux (Neuchâtel) ou encore la Clinique psychiatrique universitaire de Zurich. Enfin, il est titulaire de plusieurs prix dont le Prix de la Faculté de médecine de l'Université de Lausanne (1976), le Prix Jakob Klaesi, décerné par le Sénat de l'Académie Suisse des Sciences Médicales (1986), Prix AGNP (de la Fondation E. Lilly, Allemagne) pour la recherche psychopharmacologique (1995).

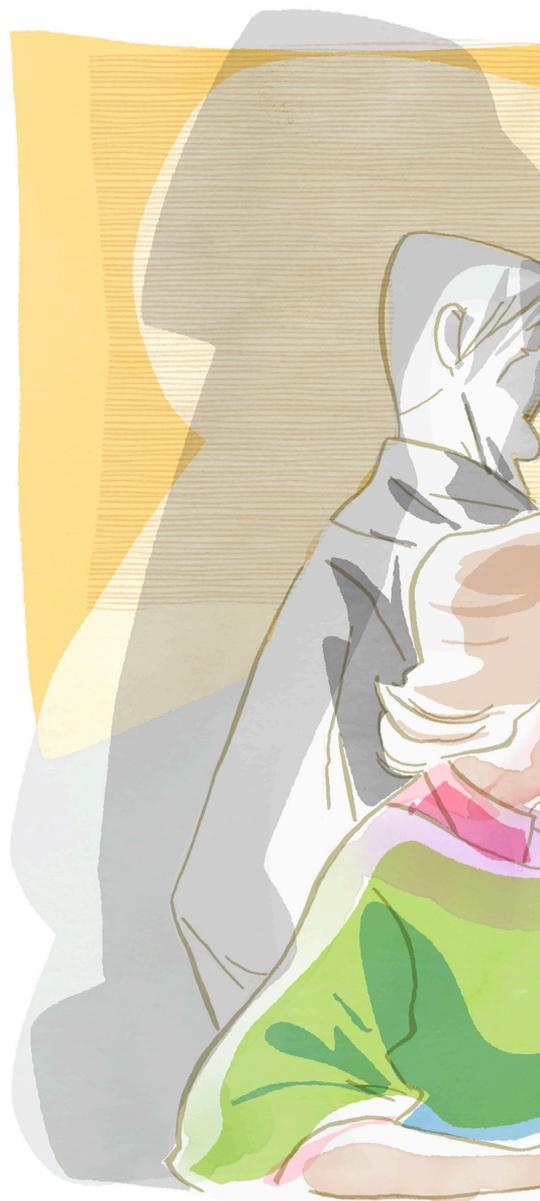
La présence du Prof. Pierre Baumann au Comité scientifique et de M. Gildas Touzeau au Conseil de fondation renforce nos réflexions sur les aspects psycho-pharmacologiques de notre travail.

Enfin, notre pharmacien répondant, M. Jean-Luc Forni a terminé son mandat au 30 juin et a été remplacé dès le 1er juillet 2019 par notre nouvelle pharmacienne répondante, Mme Nathalie Tosi-Flueckiger, co-responsable de la pharmacie Amavita à Chêne-Bourg. Une convention d'assistante pharmaceutique a été signée, sous la supervision du Service du pharmacien cantonal.

La Fondation Phénix est une fondation privée à but non lucratif. Elle est en partie subventionnée par le Canton de Genève (à moins de 5 %) pour ses prestations sociales. Dans ce cadre, un audit de gestion a été mis en place par le Service d'audit interne de l'Etat de Genève portant principalement sur la gestion financière, la gouvernance et certains aspects des ressources humaines. Cet audit permettra à la Fondation Phénix d'évoluer et d'adapter ses dispositifs administratifs à l'avenir.

Je tiens une nouvelle fois à remercier le Conseil de fondation et sa Présidente, Mme Marie-Françoise de Tassigny, pour la confiance qu'ils nous ont accordée et leur soutien constant au cours de l'année. Je remercie également vivement tous les collaborateurs de la Fondation Phénix pour leur dévouement, leur enthousiasme et leur professionnalisme au quotidien.

*Dre Marina Croquette Krokær
Directrice Générale*





Rapport

du Comité Scientifique





Comme à l'accoutumée, le Comité scientifique s'est réuni à deux reprises en 2019.

La séance de printemps a été principalement consacrée :

1. à l'examen du dossier professionnel du Prof. Pierre Baumann, dont la nomination au Comité est envisagée au titre de membre extérieur. Après discussion, il est décidé de soumettre sa candidature au Conseil de Fondation.
2. à l'examen de l'état d'avancement de l'étude MDFT-UPJI (utilisation pathologique des jeux internet), dont le bon déroulement doit être assuré, malgré le départ du chef de projet, par une convention le liant à la Fondation jusqu'à la conclusion des travaux, leur analyse et leur publication.
3. à l'examen, à l'initiative du Dr Simioni (Centre Phénix Plainpalais), des nouvelles exigences réglementaires, très contraignantes, concernant la mise en place des projets de recherche. A cet égard, le Comité a marqué son attachement à la recherche au sein de la Fondation, tout en notant que les difficultés réglementaires et financières ainsi

que le manque de temps la rendent de plus en plus difficile à mettre en œuvre. Une piste envisagée verrait la Fondation engager des projets pilotes dont le développement se ferait ensuite en collaboration avec des institutions disposant de moyens plus importants.

La séance d'automne a accueilli le Prof. Pierre Baumann en son sein. Pharmacologue formé à Bâle et à Munich, Pierre Baumann a déroulé l'essentiel de sa carrière académique à l'Université de Lausanne (Psychiatrie, CHUV), dont il est actuellement professeur honoraire. Ses domaines de recherche et d'enseignement portent sur des sujets absolument essentiels pour la Fondation : pharmacocinétique et pharmacogénétique des psychotropes, psychopharmacologie clinique appliquée tant aux adolescents qu'aux adultes et en gériatrie.

Le Comité a ensuite fait le point sur l'étude MDFT-UPJI, constaté des progrès satisfaisants, en conformité avec la convention, et insisté sur la nécessité de rapatrier les données expérimentales dans le serveur de la Fondation (cette migration a depuis été faite sans difficulté). Le Comité a également discuté et validé le Protocole de prise en charge des patients séropositifs HIV, rédigé par le Dr Pascale Della Santa (Centre Phénix Plainpalais) et la directrice générale. Ce protocole s'inscrit dans la ligne de ceux, rédigés par les mêmes auteurs, sur la prise en charge des patients à hépatite B chronique (2017) et C chronique (2018). Comme eux, il est destiné à uniformiser et optimiser les procédures de soins à ces patients au sein de la Fondation. Enfin, le Comité a entendu et discuté le compte-rendu du Dr Pierre Polomeni (Centre Phénix Mail) sur le colloque international ATHS (addictions, toxicomanies, hépatites et Sida), tenu peu de temps auparavant à Biarritz.

*Pr. Marc Ballivet
Président du Comité scientifique*





Lisez-nous

sur le Web





Méditation au Centre Phénix Envol, la parole aux méditants

par Gabrielle Beffa & Cédric d'Epagnier



La méditation de pleine conscience (mindfulness) a fait du chemin depuis ses débuts à la fin des années 70, dans le milieu médical et des soins où elle est aujourd'hui reconnue scientifiquement. De nombreux programmes sont actuellement disponibles et montrent leur efficacité dans diverses affections somatiques et psychologiques (réf 1) et notamment dans le domaine des addictions, avec le programme de prévention de la rechute MBRP (mindfulness- based relapse prevention) (réf 2). Au Centre Phénix Envol, l'intérêt pour cette approche date de 2013. Le Centre propose dans son programme des groupes de pratique bihebdomadaire en continu depuis plus de 7 ans. Ceci avec succès, les méditants vont vous le raconter.

Lisez la suite sur www.phenix.ch

Le soin somatique, un espace d'ouverture

par Emilie Bingert,
infirmière au Centre Phénix Grand-Pré



Le Centre Phénix Grand Pré accueille des patients pour qui la porte d'entrée est avant tout addictologique, masquant les troubles psychiques et les difficultés somatiques. De par la prise en charge globale qui caractérise les prises en soins à la Fondation Phénix, le patient est amené, de fil en aiguille, à consulter le médecin somaticien et moi-même

pour les soins infirmiers somatiques et de prévention. En effet, environ 40 % de nos patients ont un suivi conjoint et régulier entre problématique psychique-addictive et problématique somatique. Beaucoup d'entre eux n'ont pas de suivi chez un médecin de famille en raison de nombreux obstacles psychosociaux qui entravent l'accès aux soins somatiques. Les troubles psychiques et les problèmes d'addiction sont un frein au suivi de ville du fait des préjugés mais également des difficultés de repérage, voire méconnaissance de ces pathologies.

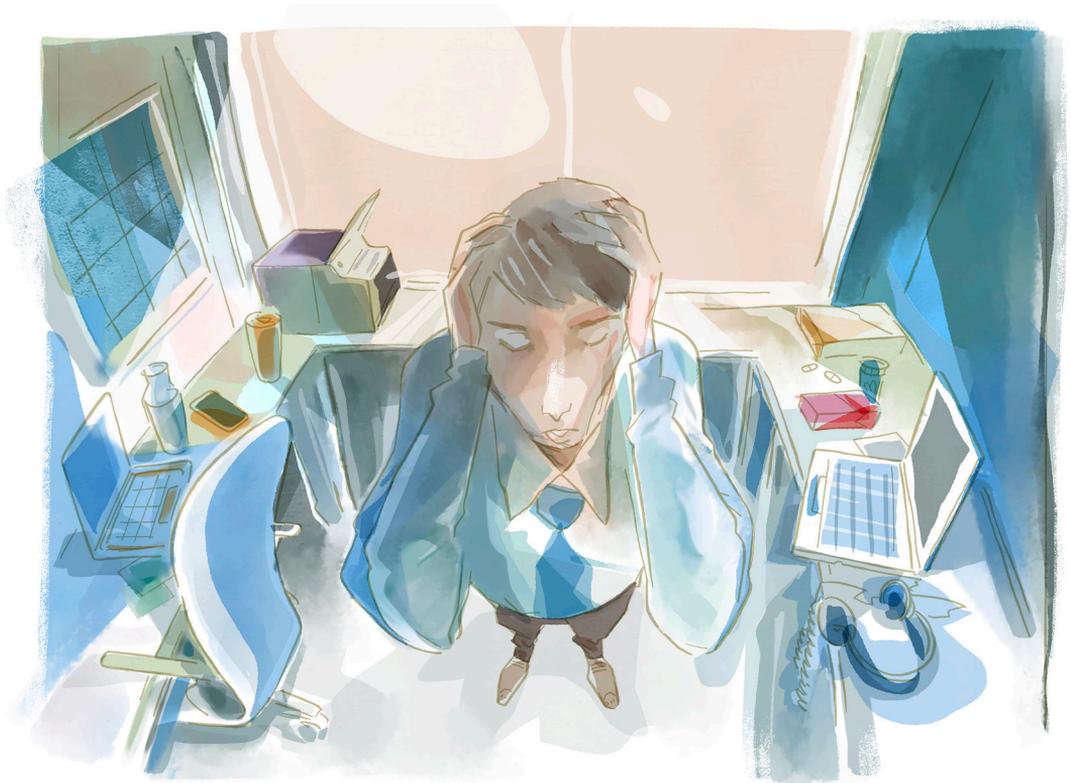
Lisez la suite sur www.phenix.ch

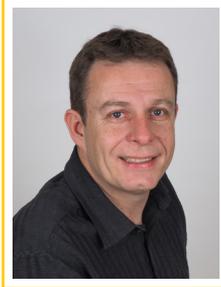


Activités en milieu de travail par Dr Pierre Polomeni

La Fondation PHENIX constate depuis plusieurs années l'importance de travailler de façon plus étroite avec les entreprises du canton de Genève. Déjà, dans le rapport d'activité 2011, est noté : « la Fondation se lance dans une démarche préventive et psycho-éducatrice par le biais de la psychologie positive dans le monde du travail (stress au travail, « burn-out » et réinsertion professionnelle) ».

Lisez la suite sur www.phenix.ch





Qualité Phénix : 2019, une année de transition

par Jean-Marie Rossier, psychologue-psychothérapeute FSP et responsable Qualité

Si l'année 2018 a été une année remarquable pour la Qualité puisque la Fondation Phénix a passé le virage vers la nouvelle norme ISO 9001:2015, l'année 2019 a été une année de transition et d'adaptation.

Lisez la suite sur www.phenix.ch

Les difficultés sociales actuelles de nos patient-e-s et l'importance d'une consultation sociale intégrée

par Simone Baroni, assistante sociale

Dans ma pratique quotidienne en tant qu'assistante sociale à la Fondation, je constate que, ces dernières années, la situation sociale de nos patient-e-s est devenue plus compliquée et que leur santé sociale s'est détériorée, ce qui se répercute sur leur santé somatique et psychique. Pour y faire face, la Fondation Phénix offre une consultation sociale intégrée dans l'équipe pluridisciplinaire ouverte à tou-te-s nos patient-e-s. Notre modèle « tout sous le même toit », qui se base sur l'approche bio-psycho-sociale, a largement fait ses preuves, et cela depuis la création de notre Fondation il y a 34 ans.

Dans l'article suivant, j'aimerais d'abord exposer quelques aspects me semblant importants concernant l'évolution de la santé sociale de nos patient-e-s en faisant le lien avec des changements sociétaux. En partant des éléments évoqués, j'expliquerai la nécessité d'une approche bio-psycho-sociale pour le traitement des addictions et la particularité d'une consultation sociale intégrée à la Fondation. Enfin, je mettrai en évidence son importance pour une prise en charge efficace, durable et respectant le-la patient-e dans sa globalité.

Lisez la suite sur www.phenix.ch

Résultats

Financiers





C'est en pleine crise du coronavirus que nous avons clôturé les comptes annuels 2019. Celui-ci nous a permis de marquer un temps d'arrêt et, en espace d'un instant, de nous pencher sur ce qui a été accompli l'an dernier et de nous projeter sur des défis auxquels nous faisons face actuellement.

Mais revenons à 2019.

Les fonds propres de la Fondation ont légèrement baissé de CHF 3'540'685 au 31 décembre 2018 à CHF 3'492'059 en raison de l'utilisation prévue du capital lié pour l'avancement du développement des prestations pour les addictions en milieu professionnel pour un montant de CHF 70'000. Ce développement a permis à la Fondation d'offrir de nouvelles prestations sous forme d'une structure adaptée aux attentes des entreprises qui adhèrent à ce programme pour ses employés.

Pour l'année sous revue, la Fondation a réalisé un bénéfice d'exploitation de CHF 21'374 ce qui est conforme au budget approuvé par le Conseil de Fondation de CHF 15'770.

Les revenus de soins médicaux ont légèrement baissé de 3.49% (CHF 250'030) pour atteindre CHF 6'914'852 tandis que les coûts globaux du personnel de CHF 6'644'583 sont restés au même niveau que celui de l'année précédente soit de CHF 6'639'582.

Les subventions cantonales et fédérales (OFAS) d'un total de CHF 1'0690'347 ont été maintenues avec une légère hausse de CHF 34'131. Ces subventions restent une source de revenus importante qui permettent de financer l'action sociale de la Fondation et d'offrir une prise en charge pluridisciplinaire tout en maintenant la même exigence.

Il va sans dire que les incertitudes liées à la pandémie de COVID-19 ont mis à l'épreuve toute la structure de la Fondation sur le plan logistique de la prise en charge de nos patients, de la gestion des ressources humaines et le surcroît de travail administratif lié à l'audit interne du Canton de Genève. Pendant le 1er semestre 2020, la Fondation a fait appel aux mesures d'urgence instaurées par la Confédération, telles que les compensations de réduction des horaires de travail (RHT) et l'accord d'un crédit transitoire à 0% entièrement garanti par la Confédération afin d'assurer les liquidités et les engagements en cours.

Néanmoins, la Fondation ne prévoit pas une perte au-delà de 12% du total des fonds propres.

La Direction et le Conseil de Fondation réévaluent régulièrement l'organisation de l'ensemble des prestations en

tenant compte des diverses incertitudes de la pandémie et ses conséquences financières.

*Marc Evéquoz, Trésorier
membre du Conseil de Fondation*



RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION
A l'Attention du Conseil de fondation de
Fondation Phenix, Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Fondation Phenix, (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation des fonds affectés et du capital et annexe) pour l'exercice 2019 arrêté au 31 décembre. Selon la norme Swiss GAAP RPC 21, les indications du rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle de l'organe de révision.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'Audit Suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2019 arrêté au 31 décembre donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les normes Swiss GAAP RPC (en particulier la norme RPC 21). En outre, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse, aux statuts et aux dispositions légales de la République et Canton de Genève (LGAF, LSGAF, LIAF, LIPH, RIPH) et aux directives étatiques.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (article 728 du Code des Obligations) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a alinéa 1 chiffre 3 du Code des Obligations et à la Norme d'Audit Suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 31 juillet 2020

ECHO SA

Clémentine Largeteau
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Christophe Masson
Expert-réviseur agréé

Annexes :

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation des fonds affectés et du capital et annexe)

L32/M52/G93-1263 – N° 4962

FONDATION PHENIX, Chêne-Bougeries

BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

	Notes	31.12.2019		31.12.2018	
		CHF	CHF	CHF	CHF
ACTIF					
Actif circulant					
Liquidités	3.1		1'507'355		1'660'178
Clients - débiteurs	3.2	2'132'749		2'307'436	
Provision pour débiteurs douteux	3.2	(111'543)	2'021'206	(117'558)	2'189'877
Comptes de régularisation actif	3.3		200'204		75'093
			3'728'765		3'925'148
Actif immobilisé					
Autres immobilisations corporelles	4.1		569'281		560'186
Immobilisations en leasing	4.1		41'982		63'264
Immobilisations financières	4.2		71'300		71'294
			682'563		694'744
Actif immobilisé affecté					
Immeubles	4.3		4'503'601		4'483'430
			4'503'601		4'483'430
TOTAL DE L'ACTIF			8'914'929		9'103'323

FONDATION PHENIX, Chêne-Bougeries

BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

<u>PASSIF</u>	<u>Notes</u>	<u>31.12.2019</u>	<u>31.12.2018</u>
		CHF	CHF
Capitaux étrangers à court terme			
Fournisseurs	5.1	311'640	335'215
Créanciers divers	5.2	14'023	12'847
Comptes de régularisation passif	5.3	139'213	158'790
Provision pour vacances et heures supplémentaires	5.4	122'689	178'103
Emprunts hypothécaires - part à court terme	6.1	48'000	48'000
Engagements leasing - part à court terme	6.2	22'208	21'282
		657'773	754'237
Capitaux étrangers à long terme			
Emprunts hypothécaires - part à long terme	6.1	2'674'000	2'737'000
Engagements leasing - part à long terme	6.2	19'774	41'982
Subventions non dépensées à restituer à l'échéance du contrat	8.4	16'320	15'194
		2'710'094	2'794'176
Capital des fonds			
Fonds affectés	7.1	2'055'003	2'014'225
		2'055'003	2'014'225
Capital de la Fondation			
Capital de dotation	8.1	100'000	100'000
Capital libre généré	8.2	3'161'991	3'161'991
Capital lié généré	8.3	60'000	130'000
Résultats reportés - exercices 2017 à 2020		148'694	88'146
Résultat de l'exercice	8.4	21'374	60'548
		3'492'059	3'540'685
TOTAL DU PASSIF		8'914'929	9'103'323

FONDATION PHENIX, Chêne-Bougeries

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2019

	Notes	budget 2019	effectif 2019	effectif 2018
		CHF	CHF	CHF
PRODUITS				
Revenus des soins médicaux		7'521'000	6'862'884	7'086'499
Revenus supervision et enseignement		20'000	352	13'578
Revenus des produits de pharmacie et divers		90'000	51'616	64'805
Subventions de fonctionnement	9.1	981'372	1'069'347	1'035'216
Autres produits d'exploitation		111'546	313'309	298'238
(Attribution)/ Dissolution provision pour débiteurs douteux		0	6'016	(14'692)
Total des produits de fonctionnement		8'723'918	8'303'524	8'483'644
CHARGES				
Frais de conseils		(20'000)	(20'426)	(18'193)
Charges de personnel		(6'801'023)	(6'644'583)	(6'639'582)
Consultants et intérimaires		(156'800)	(166'877)	(153'946)
Formation, congrès et supervision		(74'900)	(56'623)	(60'100)
Evénements et recherche de personnel		(54'000)	(33'099)	(41'417)
Loyers		(312'627)	(313'573)	(312'627)
Entretien des locaux		(115'240)	(112'969)	(120'088)
Achats produits médico-pharmaceutiques		(350'600)	(317'522)	(317'530)
Achats / Location de matériel & Aménagement locaux		(49'100)	(42'460)	(42'317)
Entretien matériel		(45'000)	(52'642)	(56'388)
Pertes sur débiteurs		(50'000)	(26'041)	(54'745)
Autres charges d'exploitation nettes		(408'913)	(387'926)	(374'745)
Total des charges de fonctionnement		(8'438'203)	(8'174'741)	(8'191'678)
Résultat de fonctionnement avant amortissements, résultat financier et résultat des fonds		285'715	128'783	291'966
Amortissements	4.1	(178'900)	(150'575)	(172'787)
Résultat de fonctionnement avant résultat financier et résultat des fonds		106'815	(21'792)	119'179
Produits financiers		0	3'874	3'695
Charges financières		(7'200)	(8'784)	(11'355)
Intérêts hypothécaires		(83'835)	(84'294)	(85'163)
Résultat financier		(91'035)	(89'204)	(92'823)
Résultat de fonctionnement avant éléments exceptionnels		15'780	(110'996)	26'356
Produits sur exercices antérieurs		0	22'067	6'694
Charges exceptionnelles		0	(20'594)	(101'129)
Produits exceptionnels	7.1	0	102'800	402'000
Résultat des éléments exceptionnels		0	104'273	307'565
Résultat de fonctionnement avant résultat des fonds		15'780	(6'723)	333'921
Attribution aux fonds affectés	7.1	0	(102'800)	(402'000)
Utilisation des fonds affectés, y compris fonds sur capital lié	7.1	0	132'022	258'129
Résultat des fonds		0	29'222	(143'871)
RESULTAT DE L'EXERCICE (AVANT REPARTITION)		15'780	22'499	190'050
Part du résultat revenant à l'Etat	8.4	0	(1'125)	(9'502)
Attribution au fonds Comité scientifique	7.1/8.3	0	0	(40'000)
Attribution au fonds addiction en milieu professionnel	7.1/8.3	0	0	(70'000)
Attribution au fonds social	7.1/8.3	0	0	(10'000)
RESULTAT DE L'EXERCICE (APRES REPARTITION)		15'780	21'374	60'548

Contact

Avec le soutien de :



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral des assurances sociales OFAS

Illustrations

Jean-Philippe Kalonji

Impression

Fondation Trajets
Imprimerie Trajets

Éditeur

Fondation Phénix

